

ÊTRE ÉTUDIANT EN 2020 : ENTRE INCERTITUDES ET FRAGILITÉS PREMIERS RÉSULTATS DES ENQUÊTES CONDITIONS DE VIE 2020

FERES BELGHITH,
directeur de l'OVE

ODILE FERRY,
responsable des études à l'OVE

THÉO PATROS,
chargé d'études à l'OVE

ELISE TENRET,
chargée de mission à

Pour sa neuvième édition, l'enquête nationale sur les conditions de vie des étudiants s'est déroulée dans un contexte sanitaire inédit en lien avec la pandémie de COVID-19 et le confinement. Si les réponses des étudiants renseignent sur les grandes tendances de

leurs conditions de vie et sur certaines thématiques nouvellement introduites dans l'enquête (telles que les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, le racisme et les discriminations, l'utilisation du numérique dans l'accès à l'emploi, le rapport à l'écologie ou encore l'usage des

bibliothèques), l'enquête complémentaire réalisée en juillet 2020 donne aussi des informations sur ce que les épisodes de confinement peuvent changer aux modes de vie et d'étude.

ENCADRÉ 1 : L'ENQUÊTE 2020 : UNE ENQUÊTE DOUBLE EN LIEN AVEC LA CRISE SANITAIRE

L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE 2020

Plus de 250 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire de l'OVE entre le 12 mars et le 11 mai 2020. Avec une participation de près de 100 000 étudiants, cette enquête enregistre un taux de réponse brut de 39 %. Les résultats présentés ici correspondent à l'exploitation des 60 014 questionnaires entièrement remplis par les étudiants en cours d'études au moment de l'enquête. Les réponses recueillies portent sur les conditions

de vie de l'année universitaire 2019-2020, jusqu'au début du confinement de mars 2020, et ne prennent donc pas en compte le contexte particulier de la crise sanitaire.

L'ENQUÊTE LA VIE D'ÉTUDIANT CONFINÉ

Afin de mesurer les effets de la crise sanitaire sur la vie étudiante, une enquête complémentaire a été réalisée en juillet 2020 auprès des répondants de l'enquête Conditions de vie 2020 ayant accepté d'être recontactés

par l'OVE, soit 45 000 étudiants inscrits en 2019-2020 à l'université, en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), écoles d'ingénieur, de commerce, de la culture, ou de grands établissements. Parmi eux, 6 300 étudiants ont répondu à l'enquête complémentaire, ce qui représente un taux de participation brut de 14 %. L'analyse de ces résultats est basée sur l'exploitation des 6 130 questionnaires entièrement complétés.

DES CONDITIONS D'ÉTUDES BOULEVERSÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

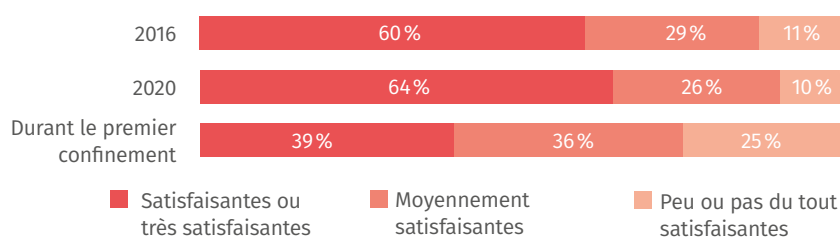
UNE AMÉLIORATION DE LA SATISFACTION GÉNÉRALE SAPÉE PAR LE PREMIER CONFINEMENT

En 2020, les étudiants se sont déclarés plutôt satisfaits de leurs études : 64 % sont satisfaits ou très satisfaits et seulement 10 % d'entre eux sont insatisfaits (graphique 1). Ces proportions sont en nette amélioration par rapport à 2016, la proportion d'étudiants satisfaits étant alors de 60 % tandis que les étudiants insatisfaits représentaient 11 % de l'ensemble. La satisfaction des études varie selon la filière d'études, allant de 78 % des étudiants en CPGE à 52 % des étudiants en INSPE.

Cette amélioration semble cependant avoir été freinée par la crise sanitaire. En effet, dans l'enquête La vie d'étudiant confiné, seuls 39 % des étudiants ont jugé la formation qui leur a été dispensée durant le confinement satisfaisante, d'un point de vue général, et 25 % l'ont trouvée insatisfaisante (voir OVE Infos 42¹). Cette moindre satisfaction concerne particulièrement les relations avec les enseignants. Alors que dans l'enquête Conditions de vie, plus de la moitié des étudiants se disent satisfaits de la disponibilité et des qualités pédagogiques des enseignants, ils ne sont que 43 % à l'être des contacts avec les enseignants durant le confinement en lien avec les cours en distanciel.

En effet, pendant le premier confinement, les modalités d'enseignement traditionnelles (cours en présentiel) ont été modifiées pour une grande majorité d'étudiants, puisque seuls 2 % des étudiants interrogés déclarent n'avoir bénéficié d'aucun aménagement

GRAPHIQUE 1 : SATISFACTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES



Sources : Enquêtes Conditions de vie (2016 et 2020) et La vie d'étudiant confiné (2020)

(formel ou informel) de la part de leur établissement. Le confinement a entraîné un recours massif aux outils numériques dans le supérieur comme solution pour assurer la continuité pédagogique. Grâce à leur utilisation, les étudiants ont pu rester en lien avec leur environnement de formation, 77 % d'entre eux ayant eu des échanges avec leurs enseignants, 87 % des échanges avec d'autres étudiants de leur formation, 73 % des documents ou supports de cours, et 69 % des cours ou réunions de travail en visioconférence. L'usage des outils numériques dans l'enseignement supérieur a donc été accéléré par les mesures de confinement. Alors qu'en 2016, seulement 29 % des étudiants disaient passer plus de 2 heures sur Internet pour leurs études, ils étaient 37 % au printemps 2020. Le confinement a très certainement fait croître cette proportion, puisque 69 % des étudiants ont indiqué suivre des cours en visioconférence.

Les outils numériques n'ont cependant pas permis de surmonter tous les obstacles liés à la poursuite des études dans un contexte de confinement. Au-delà des difficultés techniques, comme les problèmes de connexion Internet (cités par 39 % des

étudiants) ou celles liées à l'utilisation des outils numériques mis à disposition (17 %), ce sont surtout des difficultés liées au contexte d'enseignement qui apparaissent : 51 % des étudiants déclarent avoir rencontré des difficultés d'organisation du travail personnel ou du temps durant le confinement.

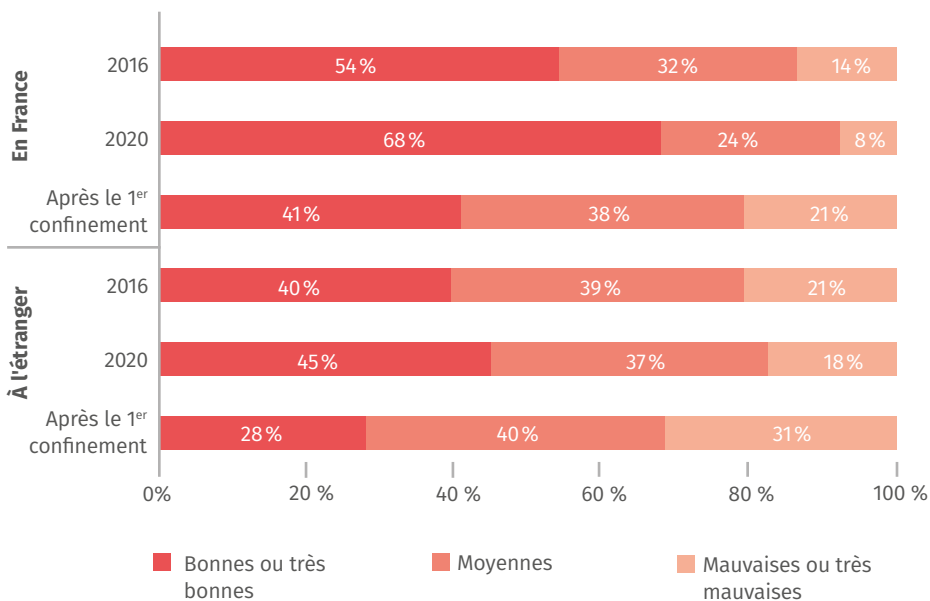
UNE VISION DE L'AVENIR ASSOMBRIE

Le confinement a eu un effet néfaste sur les projets d'un grand nombre d'étudiants : 45 % des étudiants estiment ainsi que le premier confinement aura un impact négatif sur la suite de leurs études. Pour 21 % d'entre eux, le confinement a modifié leurs projets d'orientation. À la sortie du premier confinement, seuls 67 % envisageaient de poursuivre leurs études comme ils le projetaient avant le confinement, 8 % envisageaient de se réorienter et 4 % déclaraient souhaiter les arrêter. De même, 9 % des étudiants déclarent vouloir prolonger leurs études au-delà de ce qu'ils avaient initialement prévu, sans doute en lien avec une insertion perçue comme plus difficile.

¹ Pour les chiffres de l'enquête La vie d'étudiant confiné, se référer à l'OVE infos 42.

La situation semble plus critique en ce qui concerne les perspectives d'insertion professionnelle, dont l'amélioration, mesurée par les enquêtes Conditions de vie entre 2016 et 2020, semble s'être interrompue à la suite du confinement. En effet, en 2016, 54 % des étudiants estimaient leurs chances d'insertion en France bonnes ou très bonnes contre 14 % qui les estimaient mauvaises ou très mauvaises (graphique 2). Au printemps 2020, ces proportions étaient passées à 68 % pour les étudiants optimistes au sujet de leur insertion professionnelle en France, contre 8 % pour les pessimistes. En ce qui concerne les perspectives d'insertion à l'étranger, en 2016, 40 % les estimaient bonnes ou très bonnes et 21 % les estimaient mauvaises ou très mauvaises, contre respectivement 45 % et 18 % en 2020. Une inversion de cette tendance s'observe avec la crise sanitaire : après le premier confinement, les étudiants optimistes au sujet de leur insertion en France ne sont plus que 41 % et les étudiants optimistes quant à leur insertion à l'étranger 28 %.

GRAPHIQUE 2 : CHANCES ESTIMÉES D'INSERTION PROFESSIONNELLE



Sources : Enquêtes Conditions de vie (2016 et 2020) et La vie d'étudiant confiné (2020)

UN BUDGET ÉTUDIANT DÉSÉQUILIBRÉ PAR LA DIMINUTION DE RESSOURCES LIÉES À L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE

UNE PRÉDOMINANCE DES REVENUS D'ACTIVITÉ DANS LES RESSOURCES

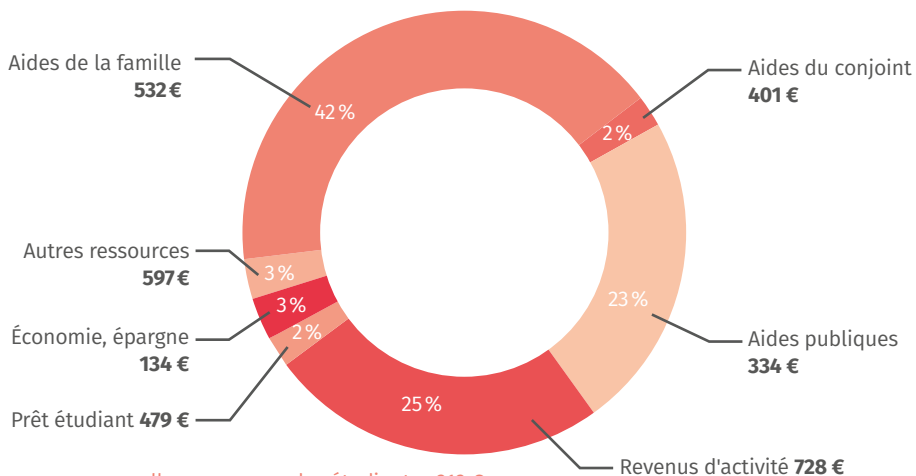
Trois principales sources de revenus composent les budgets des étudiants tels qu'ils sont mesurés dans l'enquête Conditions de vie:

la famille, l'emploi et les aides publiques. Les revenus tirés de ces trois sources constituent, comme en 2016, l'essentiel des ressources étudiantes (90%). La structure des ressources des étudiants reste sensiblement identique entre 2016 et 2020. En 2020, les aides de la famille représentent la principale ressource des étudiants (42 % des ressources de l'ensemble des étudiants), suivie des revenus d'activité (25%) et des aides publiques (23%) (graphique 3). En termes

monétaires, ce sont les revenus d'activité qui fournissent les revenus les plus importants, puisqu'ils s'élèvent en moyenne (pour les étudiants qui en bénéficient) à 728 euros par mois contre 532 euros pour les aides familiales et 334 euros pour les aides publiques.

La crise sanitaire a fortement perturbé la structure des budgets, occasionnant une diminution des ressources issues de l'activité rémunérée. Ainsi, durant le premier confinement, 36 % des étudiants qui exerçaient une activité rémunérée ont dû l'interrompre et 21 % ont réduit leur activité. Pour ceux qui ont interrompu leur activité rémunérée, la perte de revenu est estimée en moyenne à 274 € par mois ; la perte est en moyenne de 86 € par mois pour ceux qui ont réduit leur activité. Parmi ceux qui ont totalement interrompu leur activité rémunérée, les étudiants étrangers et les étudiants âgés de 26 ans et plus sont ceux qui ont subi les pertes les plus importantes, respectivement 426 € et 414 € par mois en moyenne.

GRAPHIQUE 3 : RESSOURCES MENSUELLES MOYENNES EN 2020



Ressources mensuelles moyennes des étudiants : 919 €

Source : enquête Conditions de vie 2020

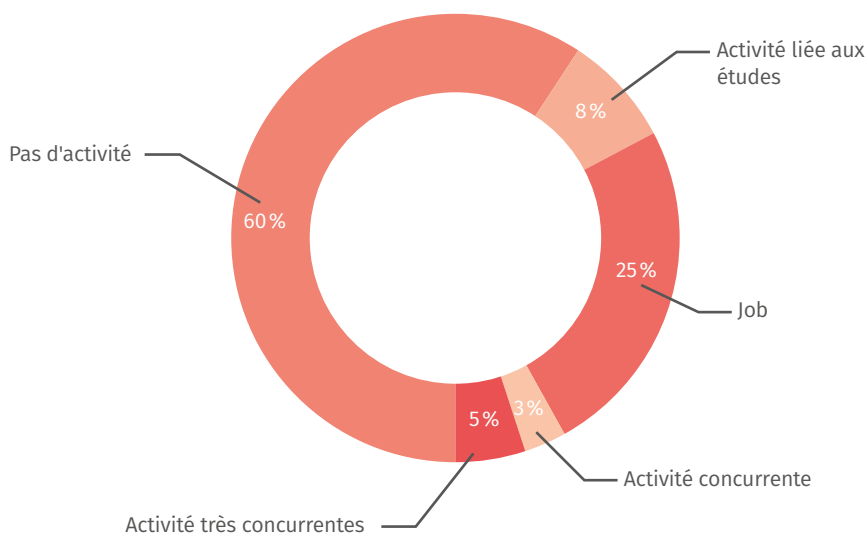
UN COUP D'ARRÊT PORTÉ À L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

En 2020, 40 % des étudiants ont déclaré exercer une activité rémunérée (hors stage) pendant l'année universitaire. Cette proportion est sensiblement la même qu'en 2016 (38 %). Cependant, l'activité rémunérée

recouvre des réalités très contrastées : un quart de l'ensemble des étudiants exerce une activité non liée aux études et de moins d'un mi-temps (jobs), 8 % exercent une activité liée aux études, 3 % une activité concurrente des études (activité non liée aux études, à mi-temps ou plus pendant moins de six mois par an) et 5 % une activité très concurrente des études (activité non liée aux études, à mi-temps ou plus pendant plus de six mois par an).

Les activités les plus fréquemment exercées par les étudiants salariés sont le baby-sitting et la garde d'enfants (18 %), les emplois de vendeur ou caissier dans le commerce ou la distribution (17 %), le soutien scolaire ou les cours particuliers (13 %), et les métiers de serveur, cuisinier, réceptionniste, ou concierge (dans la restauration, l'hôtellerie ou pour des particuliers – 14 %). Certains métiers sont très féminisés, avec une proportion d'étudiantes supérieure à 70 % (baby-sitting, hôtesse d'accueil), tandis que d'autres métiers tels que coursier, livreur ou chauffeur (VTC...) sont exercés dans neuf cas sur dix par les étudiants hommes.

GRAPHIQUE 4 : TYPE D'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE (2020)



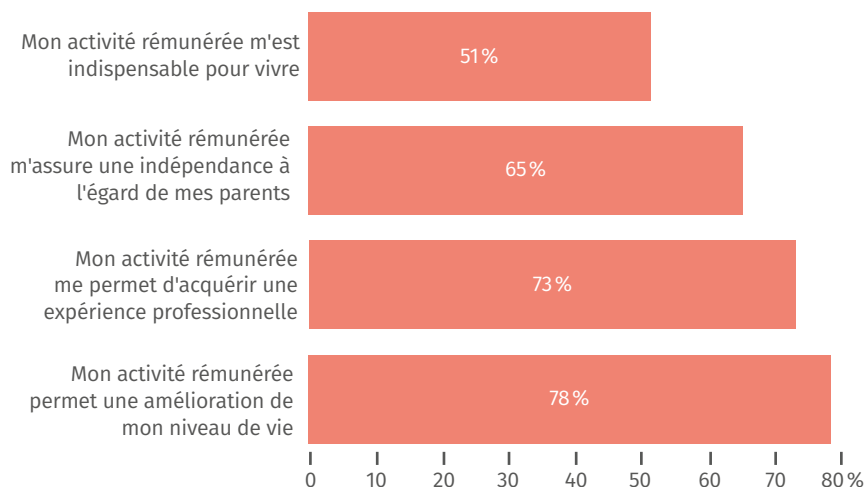
Source : enquête Conditions de vie 2020

Parmi les étudiants déclarant exercer une activité rémunérée durant l'année 2020, les raisons avancées sont multiples : 78 % des étudiants considèrent que cette activité permet une amélioration de leur niveau de vie ; 73 % également qu'elle leur permet d'acquérir une expérience professionnelle ; 65 % qu'elle leur assure une indépendance à l'égard de leurs parents ; 51 % qu'elle leur est indispensable pour vivre. Ces raisons varient selon le type d'activité exercée : les étudiants exerçant une activité rémunérée très concurrente des études (plus d'un mi-temps et plus de six mois par an) sont à la fois les plus nombreux à déclarer que leur activité rémunérée est indispensable pour vivre (86 %) et les plus nombreux à déclarer que cette activité a un impact négatif sur leurs résultats d'études (32 % contre 18 % pour l'ensemble).

L'exercice d'une activité rémunérée a très fortement été modifié par la crise sanitaire : durant le premier confinement, 58 % des étudiants qui exerçaient une activité ont ainsi arrêté, réduit ou changé leur activité rémunérée. Parmi ceux-ci, 36 % ont interrompu leur activité. Cette interruption a été plus fréquente chez les plus jeunes (moins de 20 ans) et les femmes. Parmi les étudiants ayant interrompu leur activité rémunérée, 27 % déclarent avoir bénéficié du dispositif de chômage partiel. Parallèlement, les étudiants qui ont été contraints d'arrêter leur activité rémunérée sont également ceux qui ont le plus bénéficié d'aides financières, principalement de la famille (41 % contre 26 % de ceux qui ont poursuivi leur activité et 36 % de l'ensemble des étudiants).

Pour les étudiants ayant pu poursuivre une activité rémunérée pendant la crise sanitaire, les modalités d'exercice en ont souvent été transformées. Ainsi, 5 % des étudiants qui n'exerçaient aucune activité avant le premier confinement déclarent s'être mis à travailler pendant cette période. Les modifications du travail étudiant ont eu des conséquences à plus long terme, se prolongeant au-delà de la seule période de confinement : parmi les étudiants ayant arrêté de travailler, 37 % n'ont pas repris d'activité rémunérée dans le mois qui a suivi le premier déconfinement, 9 % ont changé d'activité et 13 % ont repris la même activité mais réduit leurs horaires de travail.

GRAPHIQUE 5 : PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE EN 2020



Source : enquête Conditions de vie 2020

DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ EN COURS D'AMÉLIORATION À LA VEILLE DE LA CRISE SANITAIRE

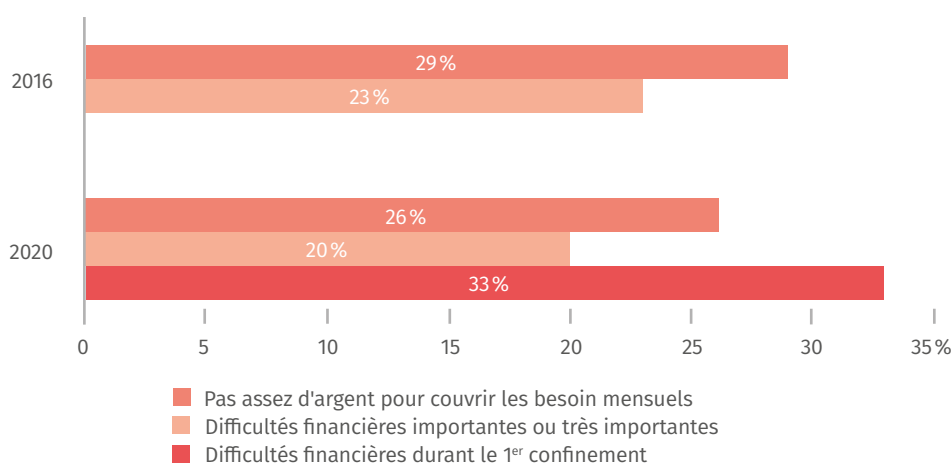
L'enquête Conditions de vie permet également d'analyser la situation économique et financière du point de vue des étudiants eux-mêmes. Dans l'ensemble, durant l'année universitaire, un cinquième des étudiants estiment connaître des difficultés financières importantes ou très importantes. Cette proportion est en légère baisse par rapport

à celle de 2016 (23 %). Un autre indicateur de vulnérabilité de l'enquête Conditions de vie confirme cette légère amélioration : en 2020, 26 % des étudiants déclarent ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels contre 29 % en 2016. Cette baisse touche notamment les étudiants potentiellement les plus fragiles, notamment les étudiants d'origine sociale populaire : en 2020, 24 % s'estiment en difficulté financière et 32 % estiment ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels contre respectivement 29 % et 36 % en 2016.

Cette situation s'est détériorée du fait de la crise sanitaire : pendant le premier confinement, un tiers des étudiants a déclaré avoir rencontré des difficultés financières et parmi eux, un étudiant sur deux (17 % de l'ensemble) les considère plus importantes qu'habituellement. Les étudiants les plus autonomes vis-à-vis de leur famille (étudiants exerçant une activité rémunérée et étudiants étrangers) apparaissent comme les plus touchés.

Ce sont principalement les dépenses d'ordre alimentaire qui ont posé problème aux étudiants concernés, puisqu'elles ont été citées par 56 % des étudiants ayant rencontré des difficultés financières durant le premier confinement. De plus, un quart des étudiants dont les difficultés financières se sont aggravées pendant le confinement ont déclaré ne pas toujours avoir pu manger à leur

GRAPHIQUE 6 : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES EN 2016 ET 2020 ET DURANT LE PREMIER CONFINEMENT



Sources : Enquêtes Conditions de vie (2016 et 2020) et La vie d'étudiant confiné (2020)

faim pour des raisons financières, ce qui n'a été le cas que de 6 % de l'ensemble des étudiants. Bien que de manière moins fréquente, les difficultés financières ont également entraîné un retard ou une impossibilité de payer le loyer (38 % des étudiants qui ont eu des difficultés).

Face à ces difficultés, les étudiants ont pu bénéficier d'aides spécifiques, familiales et institutionnelles. Ainsi, 36 % des étudiants ont déclaré avoir bénéficié d'aides financières (52 % des étudiants ayant déclaré des difficultés financières) et 19 % d'aides matérielles (24 % des étudiants ayant déclaré des difficultés financières) pendant

le confinement. De manière générale, ce sont la famille ou les proches qui ont été les principaux pourvoyeurs d'aides aux étudiants (22 % des étudiants ont bénéficié de leur part d'une aide financière et 13 % d'une aide matérielle), suivi par les CROUS, desquels 11 % des étudiants déclarent avoir reçu une aide financière.

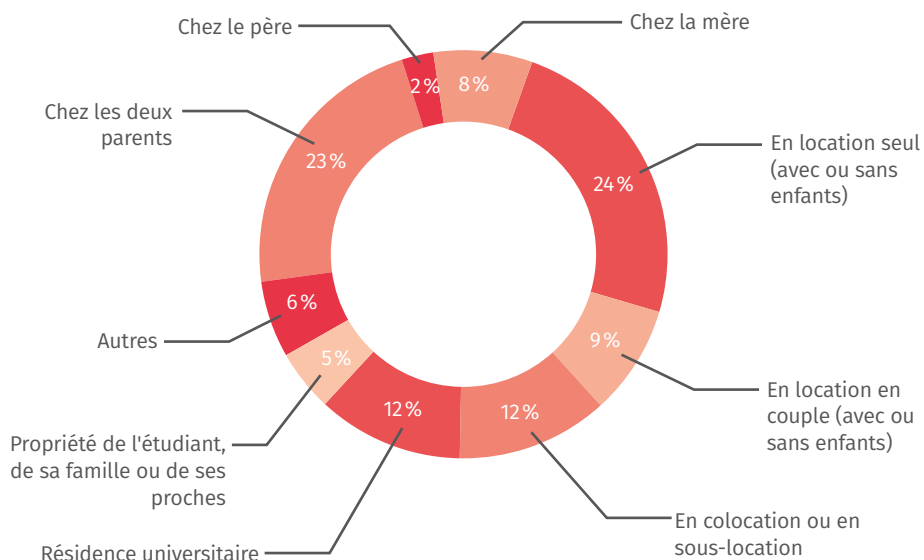
LE LOGEMENT : UN RETOUR AU DOMICILE FAMILIAL PENDANT LA CRISE SANITAIRE

UNE STABILITÉ DU MODE DE LOGEMENT, PERTURBÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Les données de l'enquête Conditions de vie 2020 confirment que le mode de résidence des étudiants évolue peu dans le temps lors d'une période d'études « classique » : comme en 2016, un tiers des étudiants vivent chez leur(s) parent(s) et un tiers d'entre eux vivent en location, seul ou en couple. Parmi les autres modes de logement, la colocation et le logement en résidence universitaire restent également stables concernant chacun 12 % des étudiants.

Pendant la première période de confinement cependant, 44 % des étudiants interrogés ont déclaré avoir quitté le logement qu'ils occupaient habituellement durant une semaine de cours. L'entourage familial (parents et, dans une moindre mesure, fratrie ou conjoint) est apparu comme un refuge pendant la crise sanitaire, puisque plus des trois quarts des étudiants ayant changé de logement, majoritairement décohabitants avant la crise, ont été confinés avec au

GRAPHIQUE 7 : TYPE DE LOGEMENT PENDANT LA PÉRIODE UNIVERSITAIRE



Source : enquête Conditions de vie 2020

moins un de leurs parents et 63% des étudiants ayant changé de logement ont mentionné la volonté de se rapprocher de leur famille – juste après l'envie de ne pas rester seul (66 %) et avant l'envie d'avoir un logement plus grand (62 %). Provoquée ou non par le confinement, la cohabitation a pu cependant être aussi une source de conflit pendant cette période : 34 % des étudiants rapportent en effet des difficultés d'ordre relationnel avec les personnes avec lesquelles ils ont cohabité. Parmi les étudiants n'ayant pas changé de logement, la raison la plus fréquemment évoquée est qu'ils n'en avaient pas le souhait (53 %) mais également le fait qu'ils n'en ont pas eu la possibilité (35 %).

La période de confinement a donné lieu à une légère amélioration de la satisfaction des conditions de logement de la part des étudiants : qu'ils aient ou non changé de logement, 84 % des étudiants interrogés ont déclaré avoir été satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de logement pendant le premier confinement, contre 78 % pendant la période « normale » qui avait précédé le confinement. Toutefois, la moitié des étudiants déclare avoir été confrontée à des sentiments d'isolement ou de solitude pendant le confinement. Ceux qui en ont le plus souffert sont, en toute logique, les étudiants ayant vécu seuls la période de confinement (76 % d'entre eux contre 41 % de ceux qui ont passé la période de confinement avec leurs parents et 38 % de ceux qui l'ont passée avec des amis). Les étudiants étrangers sont également plus nombreux à déclarer avoir ressenti de la solitude ou de l'isolement pendant cette période (61 % contre 50 % dans l'ensemble).

UNE DÉCOHABITATION PLUS TARDIVE EN RÉGION PARISIENNE

En dehors de la période de crise sanitaire, le mode de logement des étudiants évolue au fur et à mesure de l'avancée en âge : si à 18 ans, 49 % des étudiants vivent encore chez leur(s) parent(s), à 21 ans, ils ne sont plus que 29 % à être dans cette situation. Le départ du domicile parental s'accompagne généralement d'une baisse de la satisfaction générale vis-à-vis du logement (52 % des cohabitants sont très satisfaits contre seulement 33 % des décohabitants), même si, parallèlement, la satisfaction relative à la proximité avec le lieu d'études augmente (23 % de très satisfaits parmi les cohabitants contre 44 % parmi les décohabitants).

Le processus de décohabitation varie assez nettement selon le lieu d'habitation. En région francilienne hors Paris (particulièrement en grande couronne) et dans les communes de moins de 100 000 habitants, les étudiants logent plus fréquemment chez leurs parents (56 % dans la grande couronne de la région parisienne, 51 % en petite couronne et 46 % dans les communes de moins de 100 000 habitants). À l'opposé, dans les grandes villes, une grande majorité d'étudiants a quitté le domicile parental (ils sont en effet seulement 15 % à habiter chez leurs parents dans les autres communes de plus de 300 000 habitants et seulement 10 % dans les communes de 200 000 à 300 000 habitants). Ici encore Paris se distingue avec 29 % d'étudiants cohabitants. L'attractivité de l'offre de formation dans les grandes villes ainsi que les difficultés pour se loger et l'offre de transport en région parisienne expliquent ces différences.

LE LOGEMENT : PREMIER POSTE DE DÉPENSE DES ÉTUDIANTS

Le logement demeure le poste de dépense le plus important pour les étudiants avec en moyenne 484 € de dépenses de logement (388 € de loyer et 96 € de frais liés au logement). Le montant consacré au loyer (montant payé par l'étudiant, avec l'aide ou non de ses parents, hors éventuelles aides publiques) varie selon la taille de la ville de résidence (avec un montant moyen atteignant 636 € à Paris). C'est logiquement à Paris que la proportion d'étudiants se déclarant insatisfaits du prix de leur logement est la plus importante (27 % contre 18 % dans l'ensemble). Parallèlement, les difficultés à trouver une caution ou une garantie pour le logement n'ont pas augmenté depuis l'enquête de 2016 et paraissent même légèrement en baisse : en 2016, 17 % des étudiants vivant en location ou en colocation avaient déclaré avoir eu des difficultés à trouver une caution pour leur logement alors qu'ils sont 16 % en 2020.

Les aides publiques permettent de couvrir une partie des dépenses de loyer : 59 % des étudiants décohabitants déclarent bénéficier de l'APL pour leur logement. Pour les bénéficiaires, le montant moyen de l'APL est de 169 €. Celui-ci est en moyenne légèrement plus élevé en région parisienne (jusqu'à 191 € en moyenne à Paris).

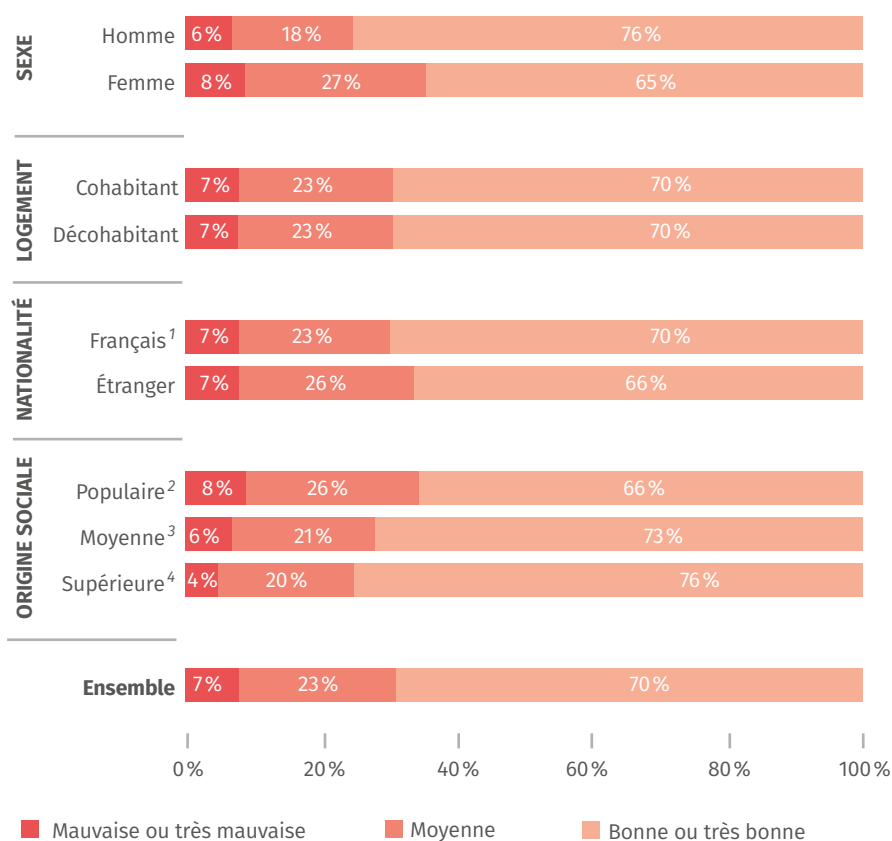
UN ÉTAT DE SANTÉ DONT LES FRAGILITÉS PERSISTENT PENDANT LE CONFINEMENT

DES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES IMPORTANTES

Interrogés au printemps 2020, les étudiants ont une représentation de leur état de santé qui est positive dans l'ensemble : un peu plus des deux tiers d'entre eux se jugent en bonne ou en très bonne santé. Ce jugement varie selon certaines caractéristiques comme le sexe, la nationalité ou la profession des parents : les étudiantes, les étudiants étrangers et les étudiants d'origine sociale populaire se déclarent proportionnellement un peu moins souvent en bonne ou très bonne santé. De même, l'avancée en âge et l'évolution vers l'indépendance résidentielle se traduisent également par une baisse de l'évaluation positive de l'état de santé.

Une partie des étudiants rencontre toutefois des difficultés d'ordre psychologique : près d'un tiers des étudiants (30 %) présente ainsi les signes d'une détresse psychologique dans les quatre semaines qui précèdent leur réponse à l'enquête (l'enquête ayant eu lieu au printemps 2020, les réponses des enquêtés concernent partiellement leur situation au moment du premier confinement). Cette prévalence varie selon les caractéristiques des étudiants. Les étudiantes sont 37 % à présenter les signes de détresse psychologique, contre 22 % des étudiants. Ils étaient respectivement 25 % et 13 % en 2016 (enquête *Santé des étudiants*) et 20 % dans l'ensemble. Les étudiants étrangers sont également plus touchés : 35 % contre 29 % des étudiants de nationalité française. Enfin, les étudiants boursiers apparaissent également fragilisés, 34 % d'entre eux présentant

GRAPHIQUE 8 : AUTOÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ



1 Y compris double nationalité.
 2 Employés et ouvriers.
 3 Professions intermédiaires.
 4 Cadres et professions intellectuelles supérieures.

Source : enquête *Conditions de vie 2020*

les signes de détresse psychologique alors que les étudiants non boursiers ne sont que 28 %.

Interrogés plus particulièrement sur leur état de santé durant la période du premier

confinement (sur un champ temporel plus large que celui de l'enquête CDV, soit huit semaines au lieu de 4 semaines, ce qui limite la comparaison), des proportions relativement similaires ressortent, avec près d'un étudiant sur trois (31 %) qui a présenté

TABLEAU 1 : FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES AVANT ET PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT (EN %)

		JAMAIS	RAREMENT	QUELQUES FOIS	SOUVENT	EN PERMANENCE
Très nerveux	Début 2020*	10	19	32	30	9
	Durant le 1 ^{er} confinement	13	18	34	28	6
Triste et abattu	Début 2020	15	26	34	21	4
	Durant le 1 ^{er} confinement	16	21	35	23	5
Calme et détendu	Début 2020	3	18	33	41	6
	Durant le 1 ^{er} confinement	2	16	30	46	7
Épuisé	Début 2020	5	14	34	35	12
	Durant le 1 ^{er} confinement	12	24	28	24	11
Heureux	Début 2020	2	9	29	52	8
	Durant le 1 ^{er} confinement	4	16	35	39	6
Si découragé que rien ne pouvait remonter le moral	Début 2020	31	24	25	17	4
	Durant le 1 ^{er} confinement	43	22	19	12	4

*Attention, la comparaison est limitée du fait des différences dans les champs temporels entre les deux enquêtes (8 semaines dans l'enquête La vie d'étudiant confiné et 4 semaines dans l'enquête Conditions de vie).

Sources : Enquêtes Conditions de vie 2020 et La vie d'étudiant confiné (2020)

les signes d'une détresse psychologique, et des proportions encore plus élevées parmi les étudiants étrangers (42 %), les étudiantes (35 %) et les étudiants boursiers (34 %). Parmi les différents signes de détresse, ce sont les états de nervosité et d'épuisement qui ont été les plus répandus : 34 % des étudiants ont été souvent ou en permanence « très nerveux » et 35 % souvent ou en permanence « épuisés ». Les étudiants se sont également déclarés plus souvent « tristes et abattus » et « découragés » pendant le confinement. À ces signes de détresse se sont ajoutées des difficultés spécifiques liées au confinement : 50 % des étudiants ont ainsi déclaré avoir souffert de solitude ou d'isolement pendant le confinement, 34 % ont rencontré des

difficultés relationnelles avec les personnes avec lesquelles elles cohabitaient et 7 % ont déclaré avoir été confrontés à la perte d'un proche.

UN RECOURS AUX SOINS TRIBUTAIRE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU CONTEXTE SANITAIRE

84 % des étudiants ont consulté au moins une fois un médecin généraliste au cours des douze derniers mois. Pour autant, un tiers des étudiants déclarent avoir renoncé

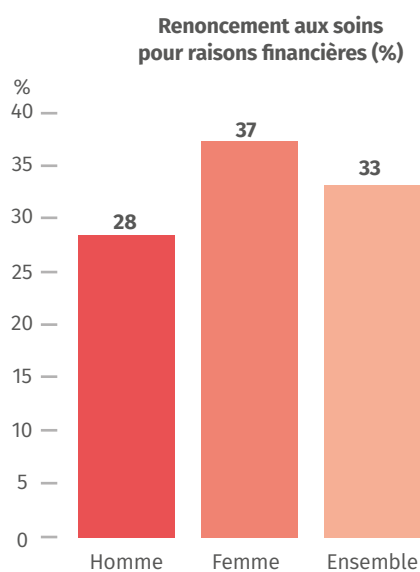
au moins une fois à des examens ou soins médicaux au cours des douze derniers mois pour des raisons financières. Pour ces raisons, 17 % des étudiants ont renoncé à voir un spécialiste, 16 % un médecin généraliste ou un dentiste et 11 % des étudiantes un gynécologue. Quel que soit le type de soins, les étudiantes y renoncent plus souvent que les étudiants. Les raisons financières ne sont pas les seules raisons déclarées par les étudiants ayant renoncé à des soins ou à des examens médicaux. Parmi les autres raisons, le manque de temps ou le fait d'attendre que ça passe tout seul arrivent en tête (avant le renoncement pour raisons financières), cités par 42 % des étudiants, et 39 % des étudiants ont également déclaré avoir renoncé parce que le temps d'attente était trop long.

Pendant la période de confinement, le recours aux soins a été moindre et le renoncement plus fréquent puisque 29 % des étudiants déclarent avoir eu besoin de consulter. Un tiers de ces derniers ont néanmoins renoncé à voir un médecin. Les deux principales raisons évoquées

étaient le fait d'attendre que les choses aillent mieux d'elles-mêmes (44 %) et la peur de s'exposer et d'être contaminé par la COVID-19 (42 %). Les raisons financières n'arrivent qu'en quatrième position (23 %) des motifs évoqués par les étudiants et ne concernent que 2 % de l'ensemble des

étudiants. Les étudiants en situation de détresse psychologique sont trois fois plus nombreux à ne pas avoir consulté de médecin alors qu'ils estiment en avoir eu besoin (18 % contre 6 % des étudiants ne présentant pas les signes d'une détresse psychologique).

GRAPHIQUE 9 : RENONCEMENT AUX SOINS POUR RAISONS FINANCIÈRES

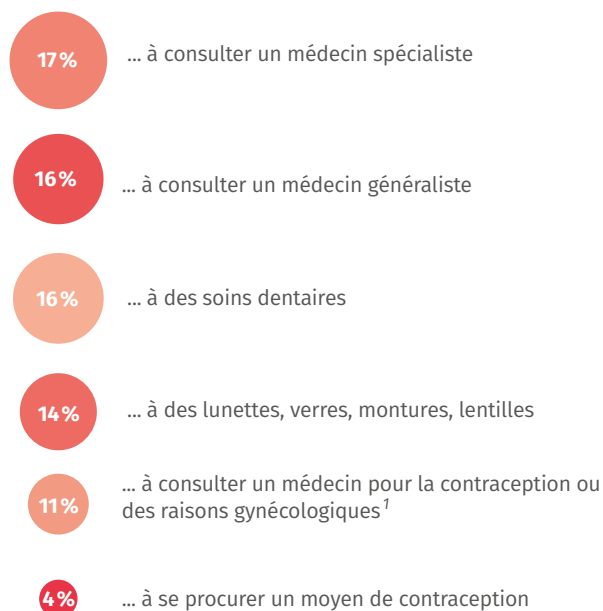


Lecture : 33% des étudiants déclarent avoir renoncé au moins une fois à des examens ou soins médicaux au cours des douze derniers mois pour des raisons financières.

Champ : ensemble des répondants (n=60 014).

Source : enquête Conditions de vie 2020

Type de renoncement (%)



¹ Question posée uniquement aux femmes (n=37 936).

FOCUS SUR...

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour la première fois, l'enquête Conditions de vie 2020 permet de mesurer la prévalence des violences sexistes et sexuelles auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants français. Les étudiants étaient interrogés tant sur les faits que sur les auteurs et les suites de ces violences, ainsi que leurs effets sur leurs trajectoires universitaires.

L'enquête permet ainsi d'estimer qu'au cours de l'année universitaire, 4 % des étudiants (5 % des femmes et 3 % des hommes) ont déclaré avoir été victimes de violences sexistes et sexuelles. 4 % des étudiantes et 2 % des étudiants ont déclaré avoir été victimes de propos, attitudes ou propositions à caractère sexuel et 2 % des

étudiantes et 1 % des étudiants de rapport sexuel forcé. À l'issue de ces faits, plus d'une victime sur cinq n'en a parlé à personne, plus d'une victime sur deux en a parlé à son entourage et un peu moins d'une victime sur quatre au sein de l'institution (syndicat étudiant, personnel administratif, cellule de prévention). Ces violences sexistes et sexuelles, plus fréquentes au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus, ont des effets, entre autres, sur les trajectoires et l'expérience universitaire: 14 % des victimes de propos, attitudes ou propositions à caractère sexuel et 15 % des victimes d'attouchements ou de rapport sexuel forcé ont déclaré avoir songé à changer d'orientation, 6 % et 11 % d'entre elles

ont été absents pour une durée supérieure à deux semaines, 37 % et 42 % d'entre elles ont déclaré avoir du mal à se concentrer sur leurs études à l'issue des faits.

Les auteurs de ces violences sont en grande majorité d'autres étudiants (68 % des agressions verbales et 71 % des attouchements ou rapports sexuels forcés). Le personnel enseignant ou administratif peut être également cité comme étant à l'origine de violences (propos ou propositions dans 20 % des cas et attouchements ou rapports sexuels forcés dans 6 % des cas).

11

LA PERCEPTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La population étudiante, à l'image de la jeunesse, apparaît particulièrement touchée par le sujet du changement climatique et de l'écologie, puisque 86 % des étudiants interrogés se déclarent inquiets, voire très inquiets vis-à-vis du dérèglement climatique. La proportion est particulièrement élevée parmi les étudiantes (89 %) et les étudiants aux niveaux de diplôme les plus élevés (85 % parmi les étudiants de niveau bac+1 contre 89 % parmi les étudiants de niveau bac +5 et plus).

Ces inquiétudes vis-à-vis de la crise environnementale se traduisent, pour une grande partie des étudiants, par des

changements d'attitudes : plus d'un étudiant sur deux déclare avoir modifié ses habitudes alimentaires ou ses habitudes de transport pour des raisons écologiques, et près de la moitié des étudiants qui ne l'ont pas fait déclarent qu'ils aimeraient le faire. Ces attitudes – notamment le changement d'alimentation – sont plus fréquentes parmi les étudiants d'origine sociale supérieure (57 % ont transformé leurs habitudes alimentaires contre 45 % des étudiants d'origine sociale populaire) et les étudiantes et croissent au fur et à mesure de l'avancée dans les études, puisque plus de 60 % des étudiants de bac +5 et plus déclarent avoir changé leurs habitudes alimentaires,

ce qui peut être lié également à une plus grande autonomie financière.

La participation à des conférences ou à des manifestations sur le climat est en revanche moins fréquente : 26 % des étudiants déclarent avoir suivi des cours, conférences ou réunions liés à l'environnement et 17 % ont déjà participé à une marche, manifestation ou mobilisation concernant l'écologie. Cette mobilisation est plus fréquente parmi les étudiants de bac +1, les étudiants engagés (membres d'associations, élus ou membres d'un syndicat) et les étudiantes.

CONCLUSION

A bien des égards, la situation des étudiants juste avant le premier confinement s'est améliorée par rapport à 2016 : les étudiants se montrent davantage satisfaits de leurs conditions d'étude, plus optimistes sur leurs chances d'insertion professionnelle et ils présentent moins de signes de vulnérabilité financière. La crise sanitaire a bouleversé les

modes de vie et d'étude dans l'enseignement supérieur : aux difficultés pédagogiques, se sont ajoutées les difficultés financières et matérielles et des signes de détresse psychologique, qui ont déstabilisé les mondes étudiants. Bien que les effets d'une reprise très partielle en présentiel et du deuxième confinement depuis la rentrée de septembre 2020 n'aient pas encore pu être mesurés, les tendances repérées dans

l'enquête complémentaire mettent en évidence d'importantes fragilités d'ordre pédagogique, économique et psychologique qui affectent le monde étudiant et dont l'intensité a pu croître avec l'allongement de la crise.

POUR EN SAVOIR PLUS



REPÈRES 2020

Ce livret présente des résultats clés de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants menée par l'Observatoire national de la vie étudiante au printemps 2016. Présentés par thématique, ces résultats portent sur : la population étudiante, l'origine migratoire, le choix des études, le rythme des études, la vie dans l'établissement, les discriminations, les perspectives d'avenir, l'activité rémunérée, le logement, le budget et la santé. Enfin, une dernière partie présente quelques résultats de l'enquête complémentaire sur les conditions de vie et d'études pendant le confinement du printemps 2020.

DERNIÈRE PUBLICATION



OVE INFOS N°42
LA VIE ÉTUDIANTE
AU TEMPS DE LA
PANDÉMIE DE
COVID-19

Quelles conséquences la crise sanitaire et la période de confinement qui l'a accompagnée ont-elles eu sur le déroulement des études, sur les conditions de logement ou encore sur les ressources financières des étudiants ? Comment ceux-ci ont-ils vécu cette période ? Pour répondre à ces différentes questions, l'Observatoire national de la vie étudiante a réinterrogé, dans le prolongement de l'enquête Conditions de vie 2020, 6 130 étudiantes et étudiants inscrits en 2019-2020 à l'université, en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), écoles d'ingénieur, de commerce, culture, ou de grands établissements au printemps 2020.



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX
Tél. 01 71 22 98 00
Courriel communication.ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter @ove_national
Facebook www.facebook.com/ovenational

OVE INFOS
Directrice de publication: Monique Ronzeau
Coordination scientifique: Olivier Rey, Élise Tenret
Coordination éditoriale: Merryl Gouy
Conception graphique: agence Comme un Arbre!
Réalisation: LATITUDE Nantes
www.agence-latitude.fr - 0077/21
© OVE 2021 - ISSN: 1638-8542